



McGill Law Journal

Revue de droit de McGill



Editorial Board — Comité de rédaction
Montreal 2024 Montréal

Editor-in-Chief
DEESHAY HEERAMUN
Rédacteur en chef

Managing Editor
JULIETTE CROCE
Directrice administrative

Executive Editor
MAÏMOUNA DIALLO
Rédactrice en chef adjointe

Executive Editor
MATTHEW TSIRMBAS RAMIREZ
Rédacteur en chef adjoint

Executive Editor
AIDAN CARPIO-LANTHIER
Rédacteur en chef adjoint

Citations Editor
OLIVIA ANSTESS
Rédactrice du Manuel de référence

Podcast Editor
KEIRA CHADWICK
Rédactrice des balados

Editors — Rédacteurs / Rédactrices
MICHELLE AKIM
MATHILDE BARIL-JANNARD
ANDREA CARBONI JIMÉNEZ
SARA DE SÈVE
RENAUD GAILLET

OLIVIER GRENIER-LEBOEUF
KHALED HASSOUN
JAMEY IRWIN
AURÉLIE LANCTÔT
JIASI LIU
NICHOLAS WALTEMBURY

Management — Administration
XIN HAO YANG

OSCAR BISOT
BENJAMIN BUSHELL
LOUISE HOFFMAN
PASCALE MALENFANT
MARIA MALLOUCHE
OLIVIA MAPPIN-KASIRER

Associate Board — Comité adjoint
KENNEDY MCKEE-BRAIDE
MARIO MICHAS
BEVERLY OSAZUWA
EZEQUIEL INDRIAGO PEREZ
MARC-ELDER PIARD
FATIMA SAID

AINGARAN SATKUNARAJAH
CHLÖE SHAHNIAN
KEN SHYAKA
JIAMEI WANG
SHIRLEY WANG

Indigenous Legal Advisory Circle — Cercle consultatif sur le droit autochtone

PROF. A. MILLS
PROF. K. SLOAN

S. AUGUSTINE
S. COPENACE
L. LITTLE BEAR

Faculty Advisory Council — Conseil consultatif de la Faculté

Faculty Advisor
DEAN R. LECKEY
Professeur-conseil

PROF. A. BLACKETT
M^E D. BOYER
PROF. J. POIRIER
PROF. G. SAUMIER

Advisory Board — Conseil consultatif

M^E F. FOURMANOIT
M. HOUGH
M^E M. JARVIE
DEAN R. LECKEY

B. PEL
M^E O. REDKO
M^E S. STRUTHERS
PROF. N. VÉZINA

To be cited as: (2024) 69:4 McGill LJ
Mode de référence : (2024) 69:4 RD McGill

Indexed in — Répertoire dans : Annuaire de jurisprudence et de doctrine du Québec

Current Law Index
Index to Canadian Legal Literature
Index to Canadian Legal Periodical Literature
Index to Legal Periodicals
The H.W. Wilson Company
ISSN 0024-9041

Online — Banques de données : QUICKLAW, WESTLAW, LEXIS/NEXIS, SOQUIJ, ÉRUDIT,
HEIN ONLINE, CANLII, CAIJ ?

Internet: <http://lawjournal.mcgill.ca>

Copyright 2024 Droits d'auteur
McGill Law Journal Inc. © Revue de droit de McGill inc.
Unless otherwise indicated — Sauf indication contraire

Printed in Canada — Imprimé au Canada

Publications Mail Registration No. 40011774 — Envoi de Poste-publications — Enregistrement n° 40011774

The *McGill Law Journal* is a student-run, peer-reviewed quarterly journal affiliated with the Faculty of Law at McGill University. The Journal is bilingual, bijuridical, multidisciplinary, and transsystemic. While it focuses on the Canadian context, it remains international in outlook and favours a theoretical approach to legal scholarship.

The *Journal* accepts submissions of articles, essays, case comments, book reviews, case notes, and book notes, preferably submitted through our website at lawjournal.mcgill.ca/submissions/. The *McGill Law Journal* will not accept submissions that are chapters of theses or books, nor will it consider pieces that have been submitted elsewhere. All articles received are submitted to a formal evaluation process conducted by the Editorial Board in consultation with outside referees.

Preference will be given to articles that do not exceed 15,000 words (10,000 for case comments; 5,000 for book reviews; and 1,000 for book notes). Where submissions considerably exceed this length, the *Journal* may require revision and resubmission before beginning the evaluation process. Submissions should be accompanied by abstracts. All articles published in the *McGill Law Journal* are preceded by a table of contents. It is preferable that the author include one with their submission. More information regarding submissions can be found on the *McGill Law Journal* website at <http://lawjournal.mcgill.ca>.

The *McGill Law Journal* follows the *Canadian Guide to Uniform Legal Citation*, 10th ed (Toronto: Carswell, 2023). Authors should be aware that all footnotes and referencing will be modified at the editing stage to fit the *Cite Guide's* format.

The editors of the *McGill Law Journal* would like to express their appreciation to the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, the Fonds de recherche du Québec, the Faculty of Law of McGill University, and alumni of the *McGill Law Journal*.

La *Revue de droit de McGill* est dirigée par des étudiants et les textes qui y sont publiés sont révisés par les pairs. Elle est affiliée à la Faculté de droit de l'Université McGill et paraît trimestriellement. Elle est bilingue, bijuridique, multidisciplinaire et trans-systémique. Tout en se concentrant sur le contexte juridique canadien, la *Revue* recherche une perspective internationale et favorise une approche théorique du droit.

La *Revue* accepte les soumissions d'articles, essais, de chroniques de jurisprudence et de recensions simples ou comparatives, préférentiellement transmises au moyen de notre site Internet à l'adresse suivante : lawjournal.mcgill.ca/fr/soumissions/. La *Revue de droit de McGill* n'accepte pas les chapitres de thèses ou de livres, les brouillons préliminaires ni les manuscrits qui ont été soumis ailleurs. Tout article reçu est soumis à un processus formel d'évaluation par le comité de rédaction, en consultation avec des évaluateurs externes.

Les articles ne doivent de préférence pas excéder 15 000 mots (10 000 mots pour les chroniques de jurisprudence, 5 000 mots pour les recensions comparatives et 1 000 mots pour les recensions simples). Il est à noter que les textes excédant de beaucoup cette longueur peuvent nécessiter une révision et une nouvelle soumission avant le début du processus d'évaluation. Les résumés des textes doivent être soumis avec les articles. Tous les articles publiés par la *Revue de droit de McGill* sont précédés d'une table des matières. Il est donc préférable que les auteurs en incluent une avec leur soumission. Pour de plus amples renseignements au sujet des soumissions, veuillez consulter le site Internet de la *Revue de droit de McGill* à l'adresse suivante : <http://lawjournal.mcgill.ca>.

La *Revue de droit de McGill* se conforme aux règles du *Manuel canadien de la référence juridique*, 10^e éd, Toronto, Carswell, 2023. Toutes les notes infrapaginales et références seront donc modifiées lors du processus d'édition afin de les rendre conformes au *Manuel de référence*.

Les rédacteurs de la *Revue de droit de McGill* tiennent à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, les Fonds de recherche du Québec, la Faculté de droit de l'Université McGill, de même que les anciens et les anciennes de la *Revue de droit de McGill*.

Contacting the Journal

The offices of the *McGill Law Journal* are at 3644 Peel Street, Montreal, Quebec, Canada, H3A 1W9.

Email: journal.law@mcgill.ca
Internet: <http://lawjournal.mcgill.ca>

The *McGill Law Journal*, ISSN 0024-9041, is published quarterly by McGill Law Journal c/o Kopel, 1305 Industrielle Street, La Prairie, Quebec, J5R 2E4.

Back issues prior to Volume 68 are available upon request. Please address your request to William S. Hein & Co., Inc., 1285 Main Street, Buffalo, New York, 14209-1987, U.S.A. ((716) 882-2600 or in the U.S.A. 1-800-828-7571) or contact HeinOnline at <<http://wshein.com>>.

Printed on recycled paper. 

Pour nous joindre

Les bureaux de la *Revue de droit de McGill* sont situés au 3644, rue Peel, Montréal, Québec, Canada, H3A 1W9.

Adresse courriel : journal.law@mcgill.ca
Internet : <http://lawjournal.mcgill.ca>

La *Revue de droit de McGill*, numéro ISSN 0024-9041, est publiée chaque trimestre par Revue de droit de McGill a/s Kopel, 1305 rue Industrielle, La Prairie, Québec, J5R 2E4.

Des copies des numéros antérieurs, avant le volume 68, sont disponibles sur demande et peuvent être commandées directement chez William S. Hein & Co., Inc., 1285 Main Street, Buffalo, New York, 14209-1987, U.S.A., (716) 882-2600, aux É.-U. : 1-800-828-7571 ou sur HeinOnline à <<http://wshein.com>>.

Imprimé sur papier recyclé. 

All works that appear in the *McGill Law Journal* are published under a CC-BY-ND open access license.



You are free to:

Share — copy and redistribute the material in any medium or format for any purpose, even commercially.

The licensor cannot revoke these freedoms as long as you follow the license terms.

Under the following terms:

Attribution — You must give appropriate credit, provide a link to the license, and indicate if changes were made. You may do so in any reasonable manner, but not in any way that suggests the licensor endorses you or your use.

No Derivatives — If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.

No additional restrictions — You may not apply legal terms or technological measures that legally restrict others from doing anything the license permits.

Notices:

You do not have to comply with the license for elements of the material in the public domain or where your use is permitted by an applicable exception or limitation.

No warranties are given. The license may not give you all of the permissions necessary for your intended use. For example, other rights such as publicity, privacy, or moral rights may limit how you use the material.

Tous les travaux publiés dans la *Revue de droit de McGill* sont publiés sous une licence de libre accès CC-BY-ND.



Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats pour toute utilisation, y compris commerciale.

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas de modifications — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Notes :

Vous n'êtes pas dans l'obligation de respecter la licence pour les éléments ou matériel appartenant au domaine public ou dans le cas où l'utilisation que vous souhaitez faire est couverte par une exception.

Aucune garantie n'est donnée. Il se peut que la licence ne vous donne pas toutes les permissions nécessaires pour votre utilisation. Par exemple, certains droits comme les droits moraux, le droit des données personnelles et le droit à l'image sont susceptibles de limiter votre utilisation.